



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiaiana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 022/2024/MINAE/UGPM/PS-DPV

17/10/2024

1. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter : Entretien et réparation du véhicule administratif TOYOTA LAND CRUISER IM 1042 TBJ pour la Lutte antiacridienne (DPV) .

Les Fournitures ou Prestations constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à quantité fixe conclu à prix unitaire

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : RANDRIANASOLO RAFANOMEZANA Norohasina
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à Anosy
- E-mail : minae.prmp@gmail.com
- Bureau : UGPM du MINAE à Anosy , Étage : 5ème étage , Porte : 504

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à l' UGPM du MINAE à Anosy moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : dix mille Ariary (Ar 10 000.00)

Le paiement devra être effectué ou son équivalent en monnaie librement convertible auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à l'UGPM du MINAE à Anosy , étage: 5ème étage / porte: 504 au plus tard le 28/10/2024 à 10 H 30 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas



recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : trente-cinq mille Ariary (Ar 35 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous forme suivantes :

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.



Antananarivo, à _____, Le 17/10/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics



RANDRIANASOL O Ratsomezana Noro